

Le Port, le 05/05/2025

Bureau Communautaire du 5 mai 2025

Le Territoire de l'Ouest poursuit ses engagements aux côtés des associations pour lutter contre l'errance animale

Réunis en Bureau Communautaire ce lundi du 5 mai 2025, les élus ont eu à se prononcer notamment sur l'accompagnement d'actions en faveur de la lutte contre l'errance animale, des soutiens apportés à l'économie sociale et solidaire, ou encore sur l'installation d'entreprises dans la ZAC Eco parc.



ERRANCE ANIMALE

Lutte contre l'errance animale

Le Bureau Communautaire a validé la participation, à hauteur de 14 000 €, du Territoire de l'Ouest au projet de stérilisation des animaux domestiques porté par l'association REVEZ-CRAPA en partenariat avec des écoles vétérinaires. En 2024, cette opération a permis de réaliser 180 stérilisations, gratuites pour les propriétaires des animaux.

Les élus ont également validé 19 projets retenus dans le cadre de l'appel à projets lancé en décembre 2024, à destination des associations de protection animale, pour soutenir leur action. Les projets subventionnés concernent principalement la stérilisation, l'identification, le sauvetage, la formation et la sensibilisation.

Montant total des subventions : 62 250 €

Depuis 2022, le Territoire de l'Ouest mobilise à travers des rencontres, des échanges et des partenariats, les associations et les acteurs institutionnels, pour élaborer et mettre en œuvre un plan d'action efficace contre l'errance animale.

ECONOMIE

Soutien renouvelé à la création d'activités via l'économie sociale et solidaire

Dans le cadre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), les élus communautaires ont validé l'octroi d'une subvention à l'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Économique) pour accompagner les porteurs de projets et les très petites entreprises éloignés des circuits bancaires classiques et à Initiative Réunion, pour favoriser l'insertion socio-économique d'un public en difficulté par la création de leur propre emploi, appuyer la création, la pérennisation d'entreprises, et faciliter l'accès au crédit bancaire, pour les entreprises relevant de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS).

Ces deux partenariats stratégiques participent directement à la politique d'insertion du territoire et à l'accompagnement des entrepreneurs locaux.

Depuis 2014, l'ADIE Réunion a permis à plus de 3 500 personnes de bénéficier d'un service (2 038 entreprises créées ou développées) sur le Territoire de l'Ouest. Et en 2024, 846 personnes, dont 403 entrepreneurs, ont pu créer ou développer leur activité dans l'Ouest.

361 personnes du Territoire de l'Ouest ont bénéficié de l'accompagnement d'Initiative Réunion, pour mener à bien leurs projets de création, reprise et de développement d'entreprise, en 2024.

Montant des subventions : 25 000 € chacune des structures.



Adhésion à la monnaie locale Tikatsou

Les élus ont également donné leur accord pour l'adhésion du Territoire de l'Ouest à l'association Nout Moné, en soutien à l'expérimentation de la monnaie locale complémentaire Tikatsou. Cette démarche innovante vise en effet à encourager les circuits courts et les pratiques de consommation responsables.

Cette adhésion implique notamment la diffusion d'informations sur le Tikatsou auprès des habitants et acteurs économiques du territoire, la possibilité pour le Territoire de l'Ouest de proposer aux créanciers volontaires (associations, entreprises partenaires), aux agents et aux élus d'être payés, en partie, en Tikatsou, ou encore l'acceptation du Tikatsou comme moyen de paiement dans certaines activités intercommunales soumises à une régie de recettes.

L'adhésion annuelle s'élève à 5 centimes par habitant (environ 11 000 €).

Développement économique : accueil de nouvelles entreprises dans Ecoparc

Deux projets industriels à impact écologique positif ont été retenus dans le cadre de l'appel à projets d'Ecoparc au Port. Il s'agit du projet de Bourbon Isolation Écologique, spécialiste de l'isolation thermique et acoustique des bâtiments et des maisons individuelles et celui de FCI Aquatechnology, pour la fabrication d'éléments en matière plastique.

Ces deux entreprises projettent la création de plus de 11 emplois dans leur première année d'activité.

